

Communiqué de presse

Atténuer la double imposition économique

Une étude indépendante confirme l'utilité économique d'une telle mesure

Le rapport du professeur Keuschnigg sur les effets économiques de la deuxième réforme de l'imposition des sociétés constitue un document de référence précieux pour economiesuisse. Non seulement l'étude confirme la nécessité d'une intervention, mais elle montre également l'utilité économique d'une réforme. Il faut donc saluer le fait que les réformes fiscales soient aussi évaluées sous l'angle économique. economiesuisse et l'Union suisse des arts et métiers ont présenté dans des prises de position communes des projets de réforme allant dans ce sens.

Le rapport Keuschnigg montre qu'une atténuation ou une suppression de la double imposition des bénéficiaires des entreprises aurait des effets économiques positifs. En effet, elle encouragerait la croissance et l'emploi et serait en grande partie autofinancée grâce à la croissance économique et à l'augmentation du ratio de distribution des dividendes. En outre, le rapport confirme qu'il vaut mieux renoncer, dans la perspective de futures réformes, à l'introduction d'un impôt sur les gains des participations, car cet impôt aurait un effet économique négatif et il freinerait les investissements. Soucieuse de préserver la place économique, economiesuisse a toujours combattu un tel impôt. Les représentants de l'économie analyseront minutieusement le rapport et en tireront leurs conclusions en temps voulu.

economiesuisse signale que le Conseil national s'est prononcé explicitement en faveur d'une réforme de l'imposition des sociétés au cours de la session d'hiver 2002. Le National souhaite que le message correspondant soit préparé rapidement et qu'il ne contienne aucun impôt sur les gains des participations. Il faut espérer que le Conseil des Etats emboîtera à la Chambre du peuple ce printemps. Cette réforme est en suspens auprès du Conseil fédéral depuis un certain temps, bien que le Parlement l'ait chargé, voici deux ans, de présenter un deuxième projet de réforme de l'imposition des sociétés. Le gouvernement doit en particulier proposer une solution au problème majeur de la double imposition économique des bénéficiaires, problème qui affecte surtout les PME.

Zurich, le 11 février 2003

Pour toute question complémentaire :
economiesuisse, Pascal Gentinetta, 01 421 35 35